



VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Commune de
TOUZAC

Vos démarches d'urbanisme en ligne sur TOUZAC (et le territoire de la CCVLV)

À partir du 1er janvier 2022, faites vos démarches en ligne :

- permis de construire / aménager / démolir
- déclaration préalable
- certificat d'urbanisme

C'est gratuit, plus simple et plus rapide !



Il vous suffit de faire votre Saisine par Voie Electronique sur le portail suivant :

sve.sirap.fr

*Sélectionnez votre commune, votre projet,
et laissez-vous guider !*

